

Une Rue pour Tous

La rue Basse est un axe de liaison important qui traverse le bourg médiéval de Grandson. Quiconque l'a déjà emprunté une fois ou tous les jours, à pied, en voiture ou en vélo, est frappé par sa grande unité et qualité des bâtiments qui la bordent, mais aussi par l'étroitesse de sa chaussée et de ses trottoirs. Et pourtant, plus de 9'000 véhicules par jour (trafic journalier moyen selon comptages cantonaux officiels) empruntent ce goulet d'étranglement de plus de 300 m., y compris plus de 85 passages de cars postaux sans compter les transports scolaires complémentaires.

Malgré la proximité de l'autoroute A5, le trafic régional ne cesse d'augmenter ainsi que le bruit, péjorant de jour en jour la qualité de vie des riverains.

Les mesures existantes – limitation de la vitesse à 40 km/h, autorisation limitée aux poids lourds, potelets de protection à certains emplacements et récemment trois passages pour piétons, ne suffisent malheureusement pas à assurer la sécurité des piétons. Ils sont pourtant nombreux rejoignant la gare, leur domicile ou la Place du Château. Les plus vulnérables sont les écoliers, les personnes âgées et les touristes qui n'ont pas le « réflexe de survie » des habitués de marcher en se tenant tout près de la façade des bâtiments pour éviter d'être frôlés par les véhicules sur les emplacements de croisement situés sur les trottoirs, laissant une part congrue aux piétons.

Nombreuses ont déjà été les demandes (voir historique ci-joint) concernant la limitation du bruit par la pose de tapis phonoabsorbant et l'abaissement de la vitesse à 30 km/h (pétition « 10 de trop » en 2016). **Malheureusement, les réponses et promesses de la Municipalité restent pour l'heure sans effet : seul le trafic et le bruit continuent d'augmenter !**

Par cette action conviviale et pacifique, les habitantes et habitants de Grandson entendent rappeler à tout usager des simples règles de bonne cohabitation :

- **respecter la personne et le véhicule le plus faible sur la chaussée et les trottoirs en adaptant sa vitesse et son comportement ;**
- **utiliser l'autoroute à proximité lorsque le déplacement ne nécessite aucun arrêt dans le bourg même de Grandson ;**
- **éviter le rugissement inutile des moteurs : les murs étroits de la rue Basse agissent comme une caisse de résonance, en particulier hors des heures de fort trafic.**

Cette action pour une Rue pour tous s'accompagne d'un courrier à l'intention des autorités communales avec copie aux autorités cantonales chargées de la coordination du trafic régional et du délestage en cas de fermeture de l'autoroute. Il **présente trois variantes** visant à répondre aux préoccupations exprimées, **à tester pendant une période** (6 mois par exemple) afin de quantifier les effets modérateurs :

- ✓ **instaurer le 30 km/h dans la rue Basse ou**
- ✓ **créer une zone de rencontre (20 km/h) ou**
- ✓ **installer des feux aux deux extrémités de la rue Basse avec déclenchement prioritaire pour les transports publics.**

Mais la rue Basse n'est pas le seul « point noir » à modérer à Grandson. La zone de loisirs du bord du lac, qui s'étend du terrain de football des Tuileries jusqu'à la plage de la Merveilleuse, est aussi un lieu où le respect de tous et par tous les usagers, doit s'imposer davantage. La signalisation du 30 km/h doit être posée à chaque débouché de rues adjacentes, et des contrôles systématiques doivent

être instaurés, en particulier lors des périodes de beau temps. Une zone de rencontre à 20 km/h devrait également être testée entre le camping du Pécos et la Salle des quais, voire jusqu'à la plage à Jufer. Un marquage au sol avec enfants, vélos, trottinettes et un appel aux cyclistes sportifs à ralentir pourrait également compléter le dispositif pour rendre le bord du lac agréable à tout usager, quelque que soit son rythme.

Si Grandson est un des plus beaux villages de Suisse du point de vue patrimonial, elle doit confirmer ses qualités en créant un cadre favorable à une mobilité conviviale, durable et sûre pour tous les usagers !

Pour tout renseignement complémentaire :

Daniel Trolliet – dantrolliet@bluewin.ch – 079 388 83 73

Judith Bardet – judith.bardet@bluewin.ch – 076 493 64 99

Annexes :

Copie courriers à la Municipalité et à la DGMR

Historique des démarches et interventions

Dossier photos



Figure 1: Vue d'ensemble de la rue Basse, étroite (la route comme les trottoirs), encaissée, utilisée par divers usagers.



Figure 2: Situation de croisement : Les poids-lourds, mais également les voitures, doivent pour croiser se mettre sur les trottoirs, très souvent au détriment des piétons.

Dossier photosAnnexe au communiqué de presse « Une Rue pour tous »



Figure 3 et 4: Rue Basse surchargée pendant les heures de pointe.



Figure 5 et 6: Rue du Pécós et Rue Basse. Empiètement systématique sur les trottoirs